

Bilan CO₂

Les collaborateurs de Joray&Wyss ont économisé 34,3 tonnes de CO₂ en 2022.

Delémont, le 13 février 2023

Les entreprises peuvent contribuer à réduire l'impact environnemental de la mobilité de leur personnel. La section jurassienne de l'ATE Association transports et environnement s'est livrée au décompte des kilomètres-voitures épargnés par les employés de l'entreprise Joray & Wyss.

Il va sans dire que la personne qui utilise une voiture pour se rendre au travail s'en servira aussi pour ses loisirs. A cet égard, l'ATE Jura s'intéresse à ce que font les entreprises dans le Jura pour encourager une mobilité écologique. La direction de l'entreprise Joray & Wyss a accepté de jouer le jeu du questionnaire proposé par l'ATE Jura afin d'établir ce que l'entreprise a entrepris pour rendre les déplacements de son personnel plus respectueux du climat.

Promotion de la mobilité douce chez Joray & Wyss

L'entreprise s'est dotée d'un plan de mobilité douce en 2014 et a établi toute une liste de mesures. Pour promouvoir la mobilité cycliste, des places de stationnements abrités et accessibles tout comme des vestiaires et des cassiers sont à disposition des employé-es. Outre le Challenge Covoiturage de l'association Arcjurassien.ch auquel participe l'entreprise depuis plusieurs années, des horaires flexibles et des prix avantageux sur les abonnements de transport sont différentes mesures complémentaires à la charte de mobilité douce signées par 39 collaborateurs qui reçoivent un dédommagement financier et s'engagent à venir au travail de manière peu émettrice de CO₂.

Bilan carbone des trajets pendulaires

L'entreprise Joray&Wyss, sise à la Communance à Delémont emploie 140 collaborateurs qui accumulés, parcourent 1'222'000 km par an pour se rendre au travail. Grâce à la politique de mobilité douce mise en place, 16% des kilomètres pendulaires ont été économisés par la pratique du covoiturage et 3% ne sont pas source d'émissions de CO₂ car ils ont été parcourus soit en transports publics, à vélo ou à pied.

Actuellement, 32 collaborateurs font du covoiturage, 9 se rendent au travail en transports publics et 3 à pied ou à vélo. Grâce à cela, la firme a économisé en 2022 34,3 tonnes de CO₂. Le bilan carbone qui vient d'être présenté dans le cadre du Plan Climat fait état en 2018 de 1,9 tonne de CO₂ par an et par personne pour le domaine de la mobilité. À titre d'exemple, les 47 employé-es de l'entreprise qui ont opté pour une mobilité plus durable ont économisé 0,7 tonne chacun-e!

Pour le futur

L'entreprise va prochainement s'agrandir et installer 14 bornes de recharge pour voiture électrique. Elle pourrait être par ailleurs, intéressée par des mesures de restriction du stationnement mais seulement si celles-ci sont à l'échelle de la zone et que des pistes cyclables et des trottoirs sûrs tout comme des transports publics efficaces permettent de rejoindre l'entreprise de manière directe et concurrentielle.

La réduction des émissions liées aux transports pendulaires représente un réel défi, notamment en raison de l'éparpillement des villages sur le territoire cantonal (88 habitant-es par kilomètre carré). L'ATE Jura souhaite promouvoir et encourager les stratégies de réduction des émissions de CO₂ des entreprises et entend renouveler le calcul du bilan CO₂ pour d'autres entreprises jurassiennes et l'élargir.

Plus d'Informations:

Christelle Vallat, Secrétaire ATE Jura, tél. 078 636 03 48

ATE-Jura, ATE Association transports et environnement

Rue de l'Hôpital 24, 2800 Delémont

Tél. 078 636 03 48

www.ate-ju.ch, info@ate-ju.ch